

Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - DÉCEMBRE 2021

ZOOM SUR...

L'épicerie ambulante de Jean-Christophe

Un mercredi sur deux, à midi, Jean-Christophe Clavier vient garer son camion épicerie au coeur du village.

L'occasion pour Henriette Farre, une de ses plus anciennes clientes, de faire son choix parmi la grande sélection de produits proposés : fruits et légumes de saison, produits frais, fromages au lait cru (35 à 40 références différentes sur l'année !), viande française, charcuterie, épicerie, produits d'entretien, droguerie...

Jean-Christophe met l'accent sur des produits de qualité et se fournit localement dès qu'il le peut. Les produits laitiers les Délices du Bois Madame, par exemple, sont fabriqués à Colombier-le-Vieux, tandis que la charcuterie vient de la Charcuterie de Charpey à Marches ou des Salaisons Teyssier à Saint-Agrève.

Depuis 15 ans, Jean-Christophe démarre de chez lui, à Montmeyran dans la Drôme, et sillonne l'Ardèche du

Nord pour servir ses clients, qui sont nombreux à lui être fidèles depuis des années : Désaignes, Nozières, puis Pailharès, avant de continuer sur Bozas, Arlebosc et Colombier-le-Vieux. Un service de proximité précieux dans notre coin de campagne reculé.

Pour plus d'information, vous pouvez le contacter par téléphone au 06 16 65 01 59 ou par email : jeanchristopheclavier@sfr.fr.



VIE DU VILLAGE

Marché aux arbres

Dimanche 20 novembre dernier se tenait le traditionnel Marché aux arbres de Pailharès. Organisé comme chaque année par l'atelier Nectardéchois, le marché avait lieu sous un beau soleil d'automne. Un temps parfait pour planter des arbres !

Les visiteurs étaient nombreux au rendez-vous. Certains avaient commandé des arbres aux différents pépiniéristes présents, d'autres venaient flâner parmi les stands de plantes, fleurs et produits locaux ou encore profiter de l'animation de pressage de pommes et de la bonne ambiance.

Ci-contre, en haut Jean-Christophe Clavier avec Henriette Farre, sa plus ancienne cliente.

Ci-contre, à gauche Ambiance conviviale et ensoleillée au Marché aux arbres.

Ci-contre, à droite Le stand de Sophie Giordano, ancienne Pailheroune qui cultive désormais des plants de légumes, fleurs et plantes ornementales à Saint-Victor.



VIE DU VILLAGE

Visite des Genêts d'Or aux Ruchers de Baud

Vendredi 19 novembre dernier, les membres du Club des Genêts d'Or se sont rendus sur les hauteurs de Pailharès pour découvrir les Ruchers de Baud, sur l'invitation d'Elodie et Louis Grangé.

Sous un agréable soleil d'automne, les

membres du Club ont pu visiter l'exploitation bio, qui produit du miel, des petits fruits et des légumes, ainsi que l'atelier de transformation, où sont élaborés des confitures aux plantes aromatiques et du caramel au miel à tartiner. À la fin de la

visite, chacun a pu faire provision de miel et de douceurs pour affronter l'hiver.

Prochaine manifestation du Club : un repas de fin d'année au restaurant du village, en décembre. Plus d'info auprès de Marie-José Cailloux : 06 81 04 93 52.



Ci-dessus Elodie Grangé, à gauche, avec les membres du Club des Genêts d'Or lors de la visite de son exploitation.

SANTÉ

Vaccination

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID, les personnes de plus de 65 ans ou ayant des pathologies, vaccinées depuis plus de 6 mois, sont invitées à recevoir une 3ème injection contre la Covid 19.

Pour plus d'information, demandez conseil auprès de votre médecin traitant.

VIE DU VILLAGE

Enquête publique

Suite à la décision prise en Conseil Municipal le 22 octobre 2021, une enquête publique est lancée pour le déclassement et l'aliénation d'un tronçon de chemin rural situé quartier La Violette, à la demande de Fabien Dumont, et d'une portion de la place publique devant l'ancienne mairie, à la demande des nouveaux acquéreurs.

Cette enquête publique sera tenue par M. Revol, commissaire enquêteur, du 26 novembre au 10 décembre 2021.

PRATIQUE

Contacteur la mairie :
04 75 06 00 65
mairie@pailhares.fr

Horaires d'ouverture :
lundi : 13h00 – 17h00
mercredi : 8h30 – 12h00
vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence de Mme la Maire :
vendredi : 8h30 – 12h00
samedi : sur demande

Toutes les infos sur :
www.pailhares.fr

VIE DU VILLAGE

Cérémonie de commémoration

Le 11 novembre dernier, une vingtaine de villageois étaient rassemblés au monument aux morts de Pailharès, avec Anne Schmitt, maire de Pailharès.

Une cérémonie solennelle à la mémoire des morts pour la France et en l'honneur du 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



ZOOM SUR...

Ecopartage : le réseau d'échanges local

Créée tout début 2020 par l'association Ecolocos - Pays de Saint-Félicien, la liste email Ecopartage permet de faciliter les échanges de biens et services gratuits entre ses abonnés.

Le principe est simple. Au quotidien, on fait tous déjà partie d'un réseau informel, fait d'amis et de connaissances. Lorsqu'on a un besoin à satisfaire ou quelque chose à partager, on utilise spontanément ce réseau.

Par exemple, lorsque l'on cherche un covoiturage pour Annonay, on téléphone aux personnes dont on sait qu'elles sont susceptibles de faire le trajet vers Annonay régulièrement, en espérant trouver une solution.

De la même façon, lorsqu'on a des plants de poivrons en trop dans sa véranda et qu'on souhaite en faire profiter d'autres personnes, on en parle aux amis qu'on croise sur le marché en espérant trouver quelqu'un que ça intéresse.

La liste de diffusion "Ecopartage - Pays de Saint-Félicien" a pour objectif de simplifier et d'élargir ces échanges spontanés qui abondent dans notre vie quotidienne.

Pour reprendre les exemples précédents, il suffit à un abonné d'envoyer un email à la liste avec comme sujet : "Cherche trajet vers Annonay" ou

"Donne plants de poivrons".

Tous les membres de la liste reçoivent son email et chacun peut éventuellement lui répondre directement pour accepter son offre ou lui proposer une solution. La liste facilite la diffusion du message et la prise de contact, mais la suite de l'échange se poursuit en privé.

Ceux qui ne sont pas intéressés suppriment tout simplement l'email.

Initialement ouverte uniquement aux adhérents de l'association Ecolocos, la liste a depuis pris de l'ampleur et est désormais ouverte aux habitants du Pays de Saint-Félicien qui en font la demande.

Avec plus de 200 abonnés, les échanges sur cette liste sont nombreux et conviviaux, et les abonnés sont ravis d'avoir un moyen de trouver les coordonnées d'un professeur de piano, de retrouver un chien perdu, ou de se débarrasser d'un réhausseur ou d'un meuble de salle de bains devenus inutiles et encombrants.

La liste étant locale, elle permet en plus (surtout !) d'initier des rencontres enrichissantes dans la vraie vie. Des rencontres sont d'ailleurs organisées plusieurs fois par an pour créer du lien entre "ecopartageux". Un véritable moyen de rendre concret le monde virtuel !

Plus d'information auprès de l'association Ecolocos : ecolocos@free.fr.

AGENDA

13 DÉCEMBRE 2021

Des livres à soi

Salle Billon - 20h

Présentation de livres pour enfants à destination des parents. Pass sanitaire demandé. Infos et inscription au 06 46 41 83 95.

17 DÉCEMBRE 2021

Conseil municipal

Salle du conseil - 19h

L'ordre du jour sera mis en ligne sur le site internet pailhares.fr quelques jours avant le conseil.

11 ET 19 DÉCEMBRE 2021

Matches du Pailharès F.C.

Au mois de décembre, le club de foot de Pailharès-Lalouvesc rencontrera l'Association Sportive de la Vallée du Doux et le Football Club du Plateau Ardéchois. Plus d'infos sur pailhares.fr.

15 JANVIER 2022

Voeux de la Maire

Salle du Conseil - 11h30

Anne Schmitt, Maire de Pailharès, présentera ses voeux aux habitants de la commune.

VIE DU VILLAGE

Qualité de l'eau potable

En novembre, l'Agence Régionale de Santé a remis ses rapports de contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, un pour le village de Pailharès, et un deuxième pour le hameau de Molières. Tous deux concluent que l'eau distribuée est de qualité sanitaire satisfaisante.

Les rapports détaillés sont consultables en mairie et disponibles en ligne sur le site pailhares.fr.



ZOOM SUR...

La vie associative et culturelle de Pailharès

La vie associative et culturelle ne cesse de se développer sur la commune. Ces derniers mois, plusieurs projets ont vu le jour et d'autres fourmillent encore dans les cartons, prêts à éclore.

Ainsi, le nouveau club d'échec de Pailharès propose de venir jouer

tous les jeudis à 20h à la salle Billon (contact : 06 31 37 36 29) et un cours de tir à l'arc a désormais lieu tous les mercredis à 18h au stade de foot de Pailharès (contact : 06 75 62 22 02).

Ces initiatives s'ajoutent à la vie associative et culturelle déjà florissante dans notre village de taille pourtant modeste : Club de chasse, Foyer des jeunes, Club de foot, Association des Gènets d'Or, Jardins partagés, Association MonLuc ou encore bibliothèque municipale...

Sur le site internet du village, une page recense désormais toute cette activité : www.pailhares.fr/culture-asso.

Ci-contre, en haut L'entraînement tir à l'arc a lieu tous les mercredis à 18h au stade de foot de Pailharès.



PAILHARÈS D'ANTAN

Ci-contre Une vue aérienne du village dans les années cinquante. Sauriez-vous repérer les différences avec le Pailharès d'aujourd'hui ?

BON À SAVOIR

Un plan pastoral territorial en Nord-Ardèche

Programme de la Région Auvergne Rhône-Alpes cofinancé par le FEADER, ce dispositif porté par Arche Agglo permet d'accompagner le développement de l'élevage extensif sur un territoire.

Des subventions sont allouées pour accompagner les éleveurs à s'organiser, se former, s'équiper et aménager leurs parcelles. Ce programme permet également de mener des actions dans la durée pour mobiliser et sécuriser du foncier, concilier les pratiques de loisirs et d'élevage et favoriser la préservation de la biodiversité des milieux agropastoraux.

Les éleveurs peuvent en profiter pour créer des pistes d'accès à leur pâturage, aménager des points d'eau pour abreuver les animaux, s'équiper en matériels de contention, réaliser des travaux d'ouverture de milieux fermés ou encore installer de nouvelles clôtures, le tout en bénéficiant d'un taux d'aides publiques fixé à 70% du montant des dépenses.

Pour prétendre aux aides sur les surfaces pastorales qu'il exploite, l'éleveur (à titre principal, secondaire ou cotisant de la MSA) doit posséder plus de 5 Unités de gros bétail (UGB). L'adhésion à une association pastorale locale est une condition indispensable pour déposer un dossier

(simplifié) de subvention individuel. Les dossiers collectifs (achats groupés, piste desservant plusieurs agriculteurs, clôtures communes, etc) sont encouragés.

Une association pastorale va être créée par les éleveurs des communes du pays de Saint Félicien afin de pouvoir déposer les premières demandes dès mars 2022. Si vous êtes intéressés, une réunion est organisée le 20 janvier 2022 à 14h à la salle des associations de Colombier le Vieux.

Des questions ? Vous pouvez contacter Camille Renaud, chargée du plan pastoral du nord Ardèche à la Chambre d'agriculture : 04 75 20 28 00.